



RAPPORT PANCANADIEN SUR LES LANGUES OFFICIELLES DANS L'ENSEIGNEMENT DE 2005-2006 À 2008-2009

FAITS SAILLANTS



Le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC] a été créé en 1967 par les ministres provinciaux et territoriaux responsables de l'éducation, désireux de se donner un forum où ils pourraient discuter d'enjeux communs, entreprendre des initiatives en matière d'éducation et promouvoir les intérêts des provinces et territoires auprès des organisations pancanadiennes du secteur de l'éducation, du gouvernement fédéral, des gouvernements étrangers et des organisations internationales. Le CMEC est le porte-parole pancanadien de l'éducation au Canada et, par son entremise, les provinces et territoires travaillent ensemble à l'atteinte d'objectifs couvrant un large éventail d'activités aux niveaux de l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire.

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)
95, avenue St Clair Ouest, bureau 1106
Toronto (Ontario) M4V 1N6
Téléphone : 416-962-8100
Télécopieur : 416-962-2800
Courriel : cmecc@cmecc.ca

Remerciements

Le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) souhaite remercier les personnes qui, dans les provinces et les territoires, sont responsables des langues officielles, de leur contribution à ce rapport.

Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du ministère du Patrimoine canadien.



Patrimoine
canadien

Canadian
Heritage

**RAPPORT PANCANADIEN
SUR LES LANGUES OFFICIELLES
DANS L'ENSEIGNEMENT
DE 2005-2006 À 2008-2009**

FAITS SAILLANTS



cmec

Conseil des
ministres
de l'Éducation
(Canada)

Table des matières

Introduction	6
L'Alberta	8
Faits saillants dans les réalisations en enseignement dans la langue de la minorité	9
Faits saillants dans les réalisations en enseignement de la langue seconde	10
La Colombie-Britannique	12
Faits saillants dans les réalisations en enseignement dans la langue de la minorité	13
Faits saillants dans les réalisations en enseignement de la langue seconde	14
L'Île-du-Prince-Édouard	16
Faits saillants dans les réalisations en enseignement dans la langue de la minorité	17
Faits saillants dans les réalisations en enseignement de la langue seconde	18
Le Manitoba	20
Faits saillants dans les réalisations en enseignement dans la langue de la minorité	21
Faits saillants dans les réalisations en enseignement de la langue seconde	22
Le Nouveau-Brunswick	24
Faits saillants dans les réalisations en enseignement dans la langue de la minorité	25
Faits saillants dans les réalisations en enseignement de la langue seconde	26
La Nouvelle-Écosse	28
Faits saillants dans les réalisations en enseignement dans la langue de la minorité	29
Faits saillants dans les réalisations en enseignement de la langue seconde	30
Le Nunavut	32
Faits saillants dans les réalisations en enseignement dans la langue de la minorité	33
Faits saillants dans les réalisations en enseignement de la langue seconde	34

L'Ontario	36
Faits saillants dans les réalisations en enseignement dans la langue de la minorité	37
Faits saillants dans les réalisations en enseignement de la langue seconde	38
Le Québec	40
Faits saillants dans les réalisations en enseignement dans la langue de la minorité	41
Faits saillants dans les réalisations en enseignement de la langue seconde	42
La Saskatchewan	44
Faits saillants dans les réalisations en enseignement dans la langue de la minorité	45
Faits saillants dans les réalisations en enseignement de la langue seconde	46
Terre-Neuve-et-Labrador	48
Faits saillants dans les réalisations en enseignement dans la langue de la minorité	49
Faits saillants dans les réalisations en enseignement de la langue seconde	50
Les Territoires du Nord-Ouest	52
Faits saillants dans les réalisations en enseignement dans la langue de la minorité	53
Faits saillants dans les réalisations en enseignement de la langue seconde	54
Le Yukon	56
Faits saillants dans les réalisations en enseignement dans la langue de la minorité	57
Faits saillants dans les réalisations en enseignement de la langue seconde	58
Glossaire	60

Introduction

Au Canada, l'éducation est du ressort des provinces et des territoires, ce qui entraîne une grande diversité au niveau des programmes d'éducation offerts dans l'ensemble du pays. Chaque province ou territoire a développé son propre système d'éducation, en fonction de sa réalité géographique, linguistique et culturelle. Cette diversité confère une force exceptionnelle à l'éducation, qui s'est développée selon la situation des populations desservies.

Il existe toutefois des objectifs, des démarches, des préoccupations et des enjeux communs à toutes les instances, et c'est particulièrement vrai de l'enseignement des langues officielles, même si les populations linguistiques diffèrent d'un bout à l'autre du pays. Ainsi, dans *L'Éducation au Canada – Horizon 2020*, cadre commun dont se servent les ministres de l'Éducation pour améliorer les systèmes d'éducation du Canada, les instances ont établi et adopté pour objectif commun celui de promouvoir et de mettre en œuvre des programmes d'appuis à **l'enseignement dans la langue de la minorité** et **l'enseignement de la langue seconde**, qui comptent parmi les plus exhaustifs au monde.

C'est en vue de cet objectif qu'a été signé le *Protocole d'entente relatif à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la langue seconde, 2005-2006 à 2008-2009*, accord de financement entre le CMEC, au nom des provinces et des territoires, et le gouvernement du Canada. Pour favoriser l'atteinte de ces objectifs, il a été prévu, selon les termes du Protocole, que le ministère du Patrimoine canadien verse 1,02 milliard de dollars aux provinces et aux territoires afin de couvrir une partie des dépenses encourues pour offrir des programmes d'enseignement dans la langue de la minorité et d'enseignement de la langue seconde pendant les quatre exercices financiers visés par le Protocole.

QU'EST-CE QUE L'ENSEIGNEMENT DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ?

On parle d'**enseignement dans la langue de la minorité** pour décrire l'offre d'une éducation dans la langue des collectivités minoritaires de langue officielle (les anglophones au Québec et les francophones hors Québec), à tous les niveaux d'enseignement.

QU'EST-CE QUE L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE SECONDE?

On parle d'**enseignement de la langue seconde** pour décrire l'offre de programmes ou d'activités permettant aux Canadiennes et Canadiens d'étudier le français ou l'anglais comme langue seconde, à tous les niveaux d'enseignement.

Le *Rapport pancanadien sur les langues officielles dans l'enseignement de 2005-2006 à 2008-2009* décrit tout un éventail de programmes, d'initiatives et de projets en enseignement dans la langue de la minorité et en enseignement de la langue seconde que les provinces et les territoires ont entrepris pendant la période dans le cadre du protocole. Ce Protocole confirme non seulement l'engagement commun des ministres provinciaux et territoriaux de l'Éducation à conserver, développer, rendre plus accessibles et enrichir les programmes d'enseignement dans la langue de la minorité et d'enseignement de la langue seconde aux niveaux primaire, secondaire et postsecondaire, mais aussi les réalisations bien particulières de chaque province et de chaque territoire dans le domaine des langues officielles dans l'enseignement.

Les pages suivantes présentent les faits saillants dans ces réalisations des provinces et des territoires.

Le *Rapport pancanadien sur les langues officielles dans l'enseignement de 2005-2006 à 2008-2009* est disponible en ligne à www.cmec.ca

*Le nombre des inscriptions dans les écoles de langue française est passé à **4 128 élèves** en 2005-2006, à **4 902** en 2006-2007, à **5 377** en 2007-2008, et à **5 573** élèves en 2008-2009.*



*Les fonds ont financé l'inscription de **1 968 étudiantes et étudiants additionnels** à des cours menant à un grade, offerts en français dans divers domaines comme **l'économie, l'histoire** et les questions féminines.*

L'Alberta

ENSEIGNEMENT DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ

Les réalisations de l'Alberta en enseignement dans la langue de la minorité entre 2005-2006 et 2008-2009 comprennent les résultats suivants, qui ont bénéficié d'un appui financier dans le cadre de l'entente entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial:

- Plusieurs enseignantes et enseignants francophones ont pu, grâce à des bourses, participer à des ateliers de perfectionnement et parfaire leurs connaissances pédagogiques et linguistiques. Leur perfectionnement a porté notamment sur l'enseignement des matières spécialisées, l'intégration des élèves à risque, le dialogue interculturel et la construction identitaire.
- Un programme de maternelle à temps plein a été mis en œuvre dans toutes les écoles élémentaires francophones. Cela donne aux jeunes enfants la possibilité d'atteindre un bon niveau de compétence linguistique en français et d'être ainsi prêts à intégrer le système scolaire francophone dès la 1^{re} année. De 2005-2006 à 2008-2009, 2453 élèves des écoles francophones ont bénéficié de cette amélioration.
- On a élaboré des ressources numériques en mathématiques, chimie, biologie, physique, études sociales, sciences, ainsi que les cours de la série Connaissances et employabilité. Cela a permis d'élargir la gamme de cours à distance en français à la portée des élèves des petites écoles ou des écoles situées en région éloignée.

- Le Campus Saint-Jean (CSJ) de l'Université de l'Alberta a continué d'offrir un enseignement universitaire de qualité en français par la promotion de la recherche et de méthodes pédagogiques novatrices. Le nombre de programmes de premier cycle est passé de sept à douze. Le nombre de majeures, de mineures et de programmes spécialisés a aussi augmenté de manière substantielle, de sorte que le CSJ offrait, à la fin de la période couverte par l'Entente, 22 majeures et 29 mineures au total à ce niveau. Le nombre d'inscriptions au programme de maîtrise en éducation s'est trouvé accru de 20 étudiants et étudiantes, avec la promotion de Calgary. Les inscriptions aux programmes postsecondaires du CSJ ont augmenté, passant de 582 à 770 étudiantes et étudiants au total, soit une hausse de 32 p. 100. Parmi ces nouvelles admissions, les étudiants et étudiantes dont la langue maternelle est le français ont aussi été proportionnellement plus nombreux, leur représentation étant passée de 23,4 p. 100 en 2005-2006 à 30,4 p. 100 en 2008-2009.
- On a élaboré un ambitieux plan de création de programmes d'études collégiales au CSJ, qui a embauché du personnel et entamé la rénovation de ses installations. L'implantation des nouveaux programmes débutera à compter de 2010-2011, à commencer par un programme menant à un diplôme en administration des affaires.

FAITS SAILLANTS DANS LES RÉALISATIONS EN ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE SECONDE

Les réalisations de l'Alberta en enseignement de la langue seconde entre 2005-2006 et 2008-2009 comprennent les résultats suivants, qui ont bénéficié d'un appui financier dans le cadre de l'entente entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial :

- L'Alberta s'est engagée à réduire le taux d'abandon aux cours de français langue seconde, particulièrement au secondaire, et à accroître le pourcentage d'élèves de la majorité linguistique capables de s'exprimer en français. En 2004-2005, en vertu des subventions fédérales et provinciales, on comptait 147 111 élèves inscrits à des programmes d'immersion française et à des cours de français langue seconde. En 2005-2006, ce nombre est passé à 155 191 élèves, puis à 169 706 en 2006-2007, à 176 919 en 2007-2008, et à 180 564 élèves en 2008-2009.

- La province s'est aussi engagée à se prémunir contre le risque de pénurie d'enseignantes et d'enseignants compétents en français langue seconde, en aidant les autorités scolaires et autres organismes à adopter des stratégies destinées à retenir le personnel enseignant en poste et à recruter de nouveaux éléments. Pendant la durée de l'Entente, environ 300 enseignantes et enseignants ont suivi des stages linguistiques et des ateliers destinés à augmenter l'effectif enseignant qualifié.
- Une aide financière aux études en français langue seconde a été offerte sous forme de bourses aux élèves anglophones ayant décidé d'étudier à temps plein en français dans les établissements d'enseignement postsecondaire de l'Alberta (principalement au CSJ) et d'ailleurs. De 2005-2006 à 2008-2009, ces bourses ont aidé 956 étudiantes et étudiants inscrits dans les établissements albertains et 117 autres inscrits hors de la province.
- Plus de 200 étudiantes et étudiants ont profité de possibilités d'échanges et de voyages — avec des activités d'apprentissage par l'expérience au Québec et en France — de 2005-2006 à 2008-2009.
- L'Université de Calgary est parvenue à accroître sa capacité d'offrir des programmes en français. De 2005-2006 à 2008-2009, le Centre français de l'Université de Calgary a dispensé à un total de 1 079 étudiantes et étudiants une gamme de 57 cours en langue française menant à un grade. Durant la même période, 201 étudiantes et étudiants ont participé à cinq fins de semaine d'immersion offertes par le Centre.

Pour en apprendre davantage sur les réalisations de l'Alberta en langues officielles dans l'enseignement, veuillez consulter le *Rapport pancanadien sur les langues officielles dans l'enseignement de 2005-2006 à 2008-2009* en ligne à www.cmec.ca.



Ce sont au total 11 universités et collèges de la Colombie-Britannique qui ont reçu des fonds pendant la période couverte par l'Entente pour offrir des cours de formation initiale et de formation en cours d'emploi en français.



Les étudiantes et étudiants ont eu l'occasion de poursuivre leurs études au postsecondaire en vue de devenir enseignantes et enseignants de français de base et immersion française.

La Colombie-Britannique

FAITS SAILLANTS DANS LES RÉALISATIONS EN ENSEIGNEMENT DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ

Les réalisations de la Colombie-Britannique en enseignement dans la langue de la minorité entre 2005-2006 et 2008-2009 comprennent les résultats suivants, qui ont bénéficié d'un appui financier dans le cadre de l'entente entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial :

- En date du 30 septembre 2008, le *Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique* (CSF) comptait un total de 4 222 élèves inscrits à ses programmes, ce qui représentait une augmentation de 16 p. 100 de ses effectifs depuis l'année scolaire 2005-2006. Le CSF a embauché 157 nouvelles enseignantes et nouveaux enseignants. Ces nouvelles recrues ont participé à un programme d'initiation de cinq jours, à des sessions de formation et à un programme de mentorat.
- Les niveaux du préscolaire et de la maternelle se sont développés. Tous les élèves inscrits en maternelle dans le système scolaire de langue minoritaire avaient accès à un programme francophone quotidien à temps complet et les inscriptions à ce niveau d'enseignement ont augmenté de 20 p. 100. Pendant cette même période, le CSF a inauguré quatre nouveaux centres préscolaires, faisant ainsi passer le nombre total de tels centres à 15.

- La province a élaboré, en collaboration avec le CSF, l'ébauche d'un nouveau programme d'études en français langue première destiné aux classes de la maternelle à la 12^e année.
- Pour renforcer l'apprentissage tel que le vivent les élèves et, du même coup, leur taux de persévérance, on a distribué des ordinateurs de type iBook à 60 élèves et à 300 membres du personnel en 2005-2006, et à plus de 2 000 élèves et 300 membres du personnel en 2008-2009. Pendant cette même période, 90 p. 100 des enseignantes et enseignants du CSF ont utilisé des ordinateurs dans leur salle de classe. On a créé et formé une équipe de cyberpédagogues qui ont mis en évidence des stratégies pédagogiques qui favoriseraient la réussite des élèves, le développement de leur identité culturelle et leur sentiment d'appartenance à la communauté francophone, tout en facilitant la mise en œuvre des nouvelles technologies pédagogiques en vue de mieux répondre à leurs besoins.
- L'Université Simon Fraser a élaboré et offert des cours d'éducation de langue française pour un nouveau programme de mineure en éducation française; offert le programme de diplôme de cycle supérieur en éducation de langue française; et offert le programme de maîtrise et le programme de doctorat de langue française en leadership pédagogique.

FAITS SAILLANTS DANS LES RÉALISATIONS EN ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE SECONDE

Les réalisations de la Colombie-Britannique en enseignement de la langue seconde entre 2005-2006 et 2008-2009 comprennent les résultats suivants, qui ont bénéficié d'un appui financier dans le cadre de l'entente entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial :

- Cinquante-sept districts scolaires ont été en mesure de renforcer et d'élargir leurs programmes existants en français de base.
- Les districts scolaires ont offert à leurs élèves l'accès à des programmes d'immersion française de qualité : 254 écoles publiques ont offert des programmes d'immersion française à 42 474 élèves au total; quatre écoles privées ont offert des programmes d'immersion française à 513 élèves au total. En 2008-2009, 42 474 élèves étaient inscrits aux programmes d'immersion française des écoles publiques, ce qui représente une proportion sans précédent de 6,5 p. 100 de la population totale d'élèves.

- Les enseignantes et enseignants de français de base et d'immersion française ont eu l'occasion de remettre à niveau leurs compétences linguistiques et pédagogiques : 130 d'entre eux ont fait une demande de bourse en 2005-2006; 147 en 2006-2007; 154 en 2007-2008; et 159 en 2008-2009. Certains ont suivi divers cours, y compris des programmes intensifs d'immersion française, tandis que d'autres ont suivi des cours de maîtrise.
- Les organismes francophones ont offert diverses activités et manifestations culturelles, qui ont permis d'enrichir les compétences linguistiques et la compréhension de la culture française de milliers d'élèves d'immersion française de la Colombie-Britannique : les pièces de théâtre *Des flacons pour Alicia*, *Regarde-moi*, *Le Nez* et *Écran de fumée*; et les programmes éducatifs *Le capteur de rêve et le loup : un voyage dans l'imaginaire autochtone* et *La Francophonie autour du globe*. De plus, 16 auteurs et illustrateurs ont visité 154 écoles de la Colombie-Britannique et offert 240 ateliers.
- L'Université de Victoria était fière d'offrir, après des années de préparation, son certificat de spécialisation professionnelle en enseignement en immersion française et son diplôme d'enseignement du français langue seconde à l'école intermédiaire. Il s'agit de deux programmes de formation en cours d'emploi conçus pour répondre à la demande de personnel enseignant qualifié en vue de dispenser les programmes de français langue seconde dans la région de Victoria. Plus de 100 enseignantes et enseignants se sont inscrits à ces programmes.

Pour en apprendre davantage sur les réalisations de la Colombie-Britannique en langues officielles dans l'enseignement, veuillez consulter le Rapport pancanadien sur les langues officielles dans l'enseignement de 2005-2006 à 2008-2009 en ligne à www.cmec.ca.



*La Commission scolaire de **langue française** (CSLF) continue d'accroître le nombre d'élèves dans ses six écoles françaises en même temps qu'elle continue d'accroître ses programmes.*



*Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance organise des séances de formation pour les quelque 400 enseignantes et enseignants en **immersion française** et en **français de base** dans divers domaines.*

L'Île-du-Prince-Édouard

FAITS SAILLANTS DANS LES RÉALISATIONS EN ENSEIGNEMENT DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ

Les réalisations de l'Île-du-Prince-Édouard en enseignement dans la langue de la minorité entre 2005-2006 et 2008-2009 comprennent les résultats suivants, qui ont bénéficié d'un appui financier dans le cadre de l'entente entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial :

- La Commission scolaire de langue française (CSLF) a accru le nombre d'élèves dans ses six écoles françaises en même temps qu'elle continue d'accroître ses programmes. De 2005-2006 à 2008-2009, elle a ainsi étendu son programme d'enseignement pour pouvoir desservir les élèves de la 7^e à la 12^e année dans la région de Kings-Est à Souris. Elle a aussi étendu son programme pour les élèves de la 10^e à la 12^e année à Prince-Ouest. Les effectifs scolaires de la CSLF ont augmenté de 666 à 711.
- Un programme intense de formation des enseignantes et enseignants en intervention préventive en lecture et écriture (IPLÉ) a vu le jour en 2005-2006, à l'initiative du ministère. Les interventions préventives visent les élèves qui ont le plus de difficultés en littératie, soit 15 à 20 p. 100 des effectifs. Au total, ce sont 47 élèves de 1^{re} année de quatre écoles de langue française qui ont bénéficié de ce service.

- La province a joué un rôle de chef de file dans l'élaboration de la Trousse de formation des stratégies en lecture et écriture, projet coordonné par le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC]. Cette trousse a été lancée en 2008-2009. Le personnel enseignant a ainsi pu intégrer les stratégies en lecture et écriture aux programmes d'études en français de la 1^{re} à la 3^e année.
- Au cours des années scolaires 2005-2006 et 2006-2007, la province a mis en œuvre le programme GénieArts, qui favorise l'apprentissage des élèves par les arts. Ce programme est axé sur l'intégration des arts au programme d'études régulier, à partir de différentes matières. Depuis le début du programme, au-delà de 50 projets ont vu le jour.
- En juin 2008, le Collège Acadie Î.-P.-É était reconnu par le gouvernement provincial comme étant une institution de formation postsecondaire publique, ce qui lui a conféré un statut public de collège communautaire de langue française.

FAITS SAILLANTS DANS LES RÉALISATIONS EN ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE SECONDE

Les réalisations de l'Île-du-Prince-Édouard en enseignement de la langue seconde entre 2005-2006 et 2008-2009 comprennent les résultats suivants, qui ont bénéficié d'un appui financier dans le cadre de l'entente entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial :

- La commission scolaire anglophone de l'Est a élargi son programme d'immersion continu en ajoutant les classes de la 3^e à la 6^e année à l'une de ses écoles primaires. La commission scolaire anglophone de l'Ouest a ajouté un programme d'immersion tardive dans l'une de ses écoles. De plus, trois classes de français intensif en 6^e année ont vu le jour. La province a subventionné l'embauche d'enseignantes et enseignants et l'achat de ressources pour offrir une éducation de qualité aux élèves de ces nouvelles classes.

- La Division des programmes en français a élaboré et a révisé ses programmes d'études pour les cours d'immersion française et de français langue seconde. Les conseillères et conseillers pédagogiques ont effectué une révision des programmes d'immersion française de la 1^{re} à la 6^e année, celle des programmes de mathématiques de la 1^{re} à la 9^e année, et celle des programmes de sciences humaines de la 6^e à la 8^e année.
- Le projet en littératie de la province, qui vise à améliorer le rendement de tous les élèves de la maternelle à la 12^e année, a été offert à la clientèle de l'immersion française. Les enseignantes et enseignants de la maternelle à la 6^e année des écoles d'immersion bénéficient des services de deux mentors qui les aident à la mise en œuvre du projet.
- L'Université de l'Île-du-Prince-Édouard a offert un programme de baccalauréat en éducation avec spécialisation en enseignement en immersion française. De 2005-2006 à 2008-2009, plus de 15 étudiants ont obtenu leur diplôme.

Pour en apprendre davantage sur les réalisations de l'Île-du-Prince-Édouard en langues officielles dans l'enseignement, veuillez consulter le *Rapport pancanadien sur les langues officielles dans l'enseignement de 2005-2006 à 2008-2009* en ligne à www.cmec.ca.



L'aide financière fédérale a **grandement contribué** à l'organisation de conférences provinciales annuelles pour les **directions d'école, les cadres divisionnaires, les partenaires en éducation et les parents.**



Les fonds fédéraux **permettent d'offrir un appui aux élèves d'immersion qui désirent poursuivre** leurs études en français.

Le Manitoba

FAITS SAILLANTS DANS LES RÉALISATIONS EN ENSEIGNEMENT DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ

Les réalisations du Manitoba en enseignement dans la langue de la minorité entre 2005-2006 et 2008-2009 comprennent les résultats suivants, qui ont bénéficié d'un appui financier dans le cadre de l'entente entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial :

- La Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) a centré ses efforts de recrutement au niveau de la maternelle. De 2005-2006 à 2008-2009, les effectifs scolaires sont passés de 4 569 élèves à 4 804, soit 235 élèves de plus, ce qui représente une hausse de 5,1 p. 100.
- Une nouvelle école française a ouvert ses portes en avril 2007, dans une collectivité en plein essor située au sud-est de la ville de Winnipeg. Il s'agit du Centre communautaire Léo-Rémilliard qui accueille des élèves de la 8^e à la 12^e année. Cet ajout contribue grandement au maintien des effectifs scolaires de la DSFM en plus d'offrir un autre milieu d'accueil des élèves francophones à la communauté.

- La Direction des ressources éducatives françaises du Bureau de l'éducation française (BEF) a acquis du matériel pédagogique et didactique pour le personnel éducatif travaillant auprès d'élèves de la maternelle à la 12^e année et de leur fournir les services de sa bibliothèque. Celle-ci met plus de 63 000 ressources en langue française à la disposition des écoles et de la population intéressée de la province. En 2008-2009, la bibliothèque du BEF a ainsi prêté plus de 31 000 ressources au personnel enseignant des écoles françaises.
- Afin d'offrir un cours de sciences aux 24 élèves de 9^e année de quatre petites écoles rurales, la DSFM a, en partenariat, avec le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) et le BEF, jumelé entre eux les élèves de ces écoles par l'entremise d'une collaboration virtuelle. Ce projet est intitulé Petites écoles en réseau (PEER).
- Les étudiantes et étudiants francophones souhaitant poursuivre leurs études en français au postsecondaire ont reçu un soutien financier. Les fonds alloués dans le cadre de l'Entente ont permis d'offrir un appui aux élèves francophones qui désirent poursuivre leurs études en français. En 2008-2009, une soixantaine de finissants ayant le français pour langue maternelle ont reçu une bourse à cet effet. Cela a aussi été le cas de 49 étudiants de niveau postsecondaires qui désiraient suivre un programme d'études en français qui n'était pas offert au Manitoba.

FAITS SAILLANTS DANS LES RÉALISATIONS EN ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE SECONDE

Les réalisations du Manitoba en enseignement de la langue seconde entre 2005-2006 et 2008-2009 comprennent les résultats suivants, qui ont bénéficié d'un appui financier dans le cadre de l'entente entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial :

- De 2005-2006 à 2008-2009, les effectifs scolaires du programme d'immersion française sont passés de 17 604 élèves en 2005-2006 à 18 563 en 2008-2009, soit 959 élèves de plus ou une hausse de 5,4 p. 100. Le nombre d'élèves d'immersion en langue française qui ont obtenu le diplôme d'études secondaires est passé de 759 élèves en 2006 à 787 en 2009.

- Les sites Web de *French for Life* et de *French for Career Options*, projets développés par l'association *Canadian Parents for French — Manitoba*, l'Association manitobaine des directeurs d'immersion et la Manitoba Association of Teachers of French, continuent de connaître un énorme succès dans la promotion de l'apprentissage du français.
- Le BEF a procédé à l'évaluation orale et écrite des élèves inscrits aux cours de français intensif (FI) et de français approfondi (FA), afin d'appuyer les divisions scolaires qui avaient mis à l'essai les projets pilotes dans ces matières. Il est désormais en mesure de fournir aux divisions scolaires un rapport divisionnaire et un profil descriptif pour chaque élève inscrit aux cours de FI ou de FA, de sorte que les directions d'école peuvent communiquer aux parents les progrès de leur enfant.
- Les élèves d'immersion désirant poursuivre leurs études en français ont reçu un appui financier. En 2008-2009, une soixantaine de bourses ont été accordées à des finissants des écoles d'immersion tandis que douze bourses ont été accordées à des étudiants de niveau postsecondaire qui désiraient suivre un programme d'études en français qui n'était pas offert au Manitoba.
- On a pu maintenir et développer la capacité d'accueil du Service de perfectionnement linguistique (SPL) du CUSB. Le SPL est un service d'appui à l'enseignement qui a pour mandat d'évaluer les compétences langagières de la clientèle étudiante et d'offrir des moyens d'enrichissement linguistique.

Pour en apprendre davantage sur les réalisations du Manitoba en langues officielles dans l'enseignement, veuillez consulter le *Rapport pancanadien sur les langues officielles dans l'enseignement de 2005-2006 à 2008-2009* en ligne à www.cmec.ca.



En 2005-2006 la mise à l'essai touchait 23 classes, et 44 en 2006-2007. Tout le personnel enseignant affecté à ces classes avait reçu une formation à la pédagogie sous-tendant le programme.



En 2008-2009, au sein du secteur francophone, on comptait 98 écoles relevant de cinq districts scolaires et 31 119 élèves.

Le Nouveau-Brunswick

FAITS SAILLANTS DANS LES RÉALISATIONS EN ENSEIGNEMENT DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ

Les réalisations du Nouveau-Brunswick en enseignement dans la langue de la minorité entre 2005-2006 et 2008-2009 comprennent les résultats suivants, qui ont bénéficié d'un appui financier dans le cadre de l'entente entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial :

- Plusieurs centaines d'enseignantes et enseignants de la maternelle à la 8^e année ont participé à des formations en littératie. On a d'ailleurs constaté une amélioration significative des résultats obtenus entre les années scolaires 2004-2005 et 2008-2009.
- Le programme GénieArts a été mis en œuvre dans les écoles. C'est un programme qui permet aux élèves de collaborer avec des artistes chevronnés pour réaliser des projets artistiques liés aux différentes matières du programme d'études, de façon à favoriser une meilleure appréciation de la culture et des arts et à éveiller la créativité des élèves.
- Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance a élaboré un programme de littératie familiale pour appuyer les parents et leur enfant. Dix conseillères en intervention préscolaire ont été embauchées afin d'intervenir dans les districts scolaires auprès des familles dont les enfants sont à risque et ce, au cours de l'année qui précède l'entrée de ces derniers en maternelle.

- L'Université de Moncton a octroyé environ 1300 bourses d'études afin de promouvoir l'accès aux études universitaires en français. De plus, en 2005-2006, l'Université a lancé un nouveau programme d'appui à la réussite des études universitaires. La mise en place de ce programme a permis à l'Université de Moncton d'améliorer de façon significative le taux de persévérance de ses étudiants, particulièrement au niveau de la 1^{re} année. Le taux de persévérance global se situe maintenant à 87,1 p. 100.
- Pour les enseignants, le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB) a instauré un programme de formation de base des adultes et un autre sur l'utilisation de la technologie en salle de classe. Le CCNB a également créé des centres d'aide à l'apprentissage destinés aux étudiants visant à dépister les besoins et à mettre en place les services pour y répondre. De plus, le CCNB a ajouté 493 places régulières à sa capacité d'accueil.

FAITS SAILLANTS DANS LES RÉALISATIONS EN ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE SECONDE

Les réalisations du Nouveau-Brunswick en enseignement de la langue seconde entre 2005-2006 et 2008-2009 comprennent les résultats suivants, qui ont bénéficié d'un appui financier dans le cadre de l'entente entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial :

- L'Institut de recherche en langues secondes de l'Université du Nouveau-Brunswick (UNB) a engagé un associé à la faculté pour aider à l'enseignement des cours de méthodologie en français langue seconde. Celui-ci a développé plus de 50 ateliers de formation pédagogique qui ont été offerts à environ 1 500 enseignants de français langue seconde. L'Université de Moncton a offert, conjointement avec l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard une formation à 59 enseignants affectés à l'enseignement des programmes d'immersion dans les écoles anglophones de cette province.
- On a permis aux districts scolaires d'offrir des activités socioculturelles aux élèves, qui leur permettent de consolider leurs compétences linguistiques et de prendre davantage conscience de leur milieu culturel.

- On a ajouté de nouveaux cours au programme d'immersion française en 2005-2006 et 2006-2007, soit sciences humaines en 6^e, 7^e et 9^e années, et éducation à la santé au niveau intermédiaire. Toujours en immersion, on a élaboré de nouveaux programmes de mathématiques pour les classes de la 4^e à la 7^e année (en 2007-2008) et pour les classes de 5^e et de 8^e année (en 2008-2009). Enfin, entre 2006-2007 et 2008-2009, on a élaboré de nouveaux programmes d'éducation physique et de santé pour la 9^e et la 10^e année et d'autres en biologie, pour la 11^e et la 12^e année, qui ont été traduits à l'intention des classes d'immersion.
- Des bourses d'études ont aussi été offertes aux élèves des programmes de français de base et d'immersion française de 9^e et 10^e années qui souhaitent participer à quatre semaines d'immersion française à l'Université de Moncton en juillet. En 2005-2006, 90 élèves y ont pris part, et 94 en 2006-2007. Ces chiffres ont peu varié en 2007-2008 et en 2008-2009, avec une participation de 92 et de 89 jeunes, respectivement.
- L'UNB a octroyé 4 bourses d'études afin de permettre à des étudiants de poursuivre des études supérieures en didactique des langues secondes. Elle a également contribué à deux bourses par année pour des étudiants au niveau du baccalauréat en didactique du français langue seconde.

Pour en apprendre davantage sur les réalisations du Nouveau-Brunswick en langues officielles dans l'enseignement, veuillez consulter le *Rapport pancanadien sur les langues officielles dans l'enseignement de 2005-2006 à 2008-2009* en ligne à www.cmec.ca.



Les fonds ont financé des activités qui ont contribué à sensibiliser les adolescents et adolescentes à l'importance d'apprendre, de comprendre et d'apprécier la culture francophone.



Le nombre des inscriptions dans les écoles de langue française a continué d'augmenter pendant les quatre années de l'Entente.

La Nouvelle-Écosse

FAITS SAILLANTS DANS LES RÉALISATIONS EN ENSEIGNEMENT DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ

Les réalisations de la Nouvelle-Écosse en enseignement dans la langue de la minorité entre 2005-2006 et 2008-2009 comprennent les résultats suivants, qui ont bénéficié d'un appui financier dans le cadre de l'entente entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial :

- Le Conseil scolaire acadien provincial (CSAP) a pu accroître ses effectifs de mentors en littératie et en numératie, ce qui a eu des effets positifs sur le niveau de rendement des élèves.
- Quelques écoles du CSAP ont ouvert de nouvelles classes, comme cela a été le cas de l'École de la Rive-Sud, qui s'est enrichie d'une nouvelle classe de 12^e année, et beaucoup ont ajouté de nouveaux cours, enrichissant ainsi la gamme des cours au choix offerte dans les écoles de langue française.

- Le ministère de l'Éducation a accordé des bourses à des enseignantes et des enseignants pour suivre des cours de perfectionnement en méthodologie, ou des cours menant à une maîtrise en éducation (langue française) ou en administration scolaire. De 2005-2006 à 2008-2009, le nombre de demandes de bourse de maîtrise dans ces deux domaines a augmenté de 34 p. 100. Durant cette même période, le nombre de demandes de bourses de perfectionnement en méthodologie ou de perfectionnement général a augmenté de 41 p. 100.
- On a accordé au CSAP un financement au titre de l'infrastructure pour des projets de rénovation et de construction qui permettent au conseil scolaire de garantir l'offre dans les écoles satisfaisant aux normes de l'éducation moderne le programme « Grandir en français », qui remporte un vif succès pour ce qui est de favoriser l'intégration des enfants d'ayants droit dans le système scolaire francophone et de promouvoir la langue et la culture françaises.
- Plusieurs centaines d'étudiants et d'étudiantes ont obtenu des bourses d'études diverses pour continuer leurs études en langue française au niveau postsecondaire. Le nombre des demandes de bourses pour suivre un programme de baccalauréat en arts ou en éducation a augmenté de 52 p. 100 entre 2005-2006 et 2008-2009.

FAITS SAILLANTS DANS LES RÉALISATIONS EN ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE SECONDE

Les réalisations de la Nouvelle-Écosse en enseignement de la langue seconde entre 2005-2006 et 2008-2009 comprennent les résultats suivants, qui ont bénéficié d'un appui financier dans le cadre de l'entente entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial :

- Le ministère de l'Éducation a accordé des centaines de bourses à des enseignantes et des enseignants qui souhaitent se perfectionner ou se spécialiser et participer à des stages. Six de ces bourses ont permis de payer les frais de scolarité de futurs enseignants et enseignantes de français langue seconde.
- Le ministère a aussi financé sept camps d'été en immersion française pour enfants de 6 à 12 ans, en vue de renforcer leurs compétences en français langue seconde. Ces camps ont accueilli un total de 634 élèves.

- Le nombre de bourses d'études et de formation accordées à des étudiantes et étudiants non francophones souhaitant faire des études postsecondaires en français a augmenté. On a aussi constaté une augmentation de 8 p. 100 du nombre de dossiers déposés à cet effet.
- On a acheté environ 25 000 nouvelles ressources pour l'enseignement du français langue seconde.
- Le nombre d'inscriptions aux programmes d'immersion française a augmenté de 3 p. 100, malgré une diminution de 7 p. 100 de l'effectif scolaire total de la province pendant cette période.

Pour en apprendre davantage sur les réalisations de la Nouvelle-Écosse en langues officielles dans l'enseignement, veuillez consulter le *Rapport pancanadien sur les langues officielles dans l'enseignement de 2005-2006 à 2008-2009* en ligne à www.cmec.ca.



Entre 2005-2006 et 2008-2009, le Nunavut a investi la plus grande partie du financement alloué pour le FLS dans le recrutement, la formation et le perfectionnement professionnel du personnel enseignant.



En 2008-2009, on a mis en place un plan stratégique en vue d'élargir la gamme de cours offerts et d'offrir l'année suivante un programme de 10^e année.

Le Nunavut

FAITS SAILLANTS DANS LES RÉALISATIONS EN ENSEIGNEMENT DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ

Les réalisations du Nunavut en enseignement dans la langue de la minorité entre 2005-2006 et 2008-2009 comprennent les résultats suivants, qui ont bénéficié d'un appui financier dans le cadre de l'entente entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial :

- Le ministère de l'Éducation du Nunavut (MEN) a assuré l'élaboration, la traduction et l'adaptation de programmes et de ressources pédagogiques reflétant les valeurs de la société inuite et les réalités locales, alors que, par le passé, l'essentiel de la documentation relative aux programmes d'études qu'on utilisait au Nunavut était empruntée à d'autres instances. Le Bureau de l'éducation et des services en français (BESF) a été établi au sein du MEN en 2001 pour soutenir les efforts des parents ayants droit qui souhaitent former une commission scolaire pour l'enseignement en français langue de la minorité. Le BESF a participé activement au travail effectué pour offrir un point de vue francophone lors de l'élaboration des nouveaux programmes d'études, de façon à ce que ceux-ci tiennent compte de la réalité vécue dans le Nord par les francophones et de leur culture.

- Le nombre d'inscriptions à l'école francophone est passé de 46 élèves en 2006-2007 à 54 élèves en 2008-2009.
- En 2008-2009, on a mis en place un plan stratégique en vue d'élargir la gamme de cours offerts. Des ressources pédagogiques ont été achetées en vue d'offrir l'année suivantes (2009-2010) un programme de 10^e année.
- La Commission scolaire francophone du Nunavut (CSFN) a mis en place un programme de maternelle à temps plein à l'école francophone, qui est le seul programme de maternelle à temps plein offert dans le Territoire. Lancé sous forme expérimentale, ce programme était censé s'achever en juin 2008. Mais du fait de son grand succès, on l'a maintenu et pleinement intégré au fonctionnement régulier de l'école.
- Le CSFN a organisé et soutenu tout un éventail d'activités socioculturelles, allant de camps de francisation pendant les vacances d'été à la production de pièces de théâtre jouées en dehors du Nunavut, afin d'encourager le développement d'une identité culturelle chez les élèves franco-nunavois.

FAITS SAILLANTS DANS LES RÉALISATIONS EN ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE SECONDE

Les réalisations du Nunavut en enseignement de la langue seconde entre 2005-2006 et 2008-2009 comprennent les résultats suivants, qui ont bénéficié d'un appui financier dans le cadre de l'entente entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial :

- En 2006-2007, on a offert pour la première fois un programme de français intensif en 7^e année. On a aussi offert un programme de français intensif en 8^e année en 2008-2009.
- On a offert aux enseignantes et aux enseignants de français langue seconde (FLS) des occasions de mettre à jour leurs compétences en enseignement de la langue seconde, en particulier dans le cadre de sessions de perfectionnement professionnel sur le français intensif, d'ateliers sur l'utilisation de tableaux blancs électroniques dans la salle de classe de FLS et d'un atelier sur la méthode AIM (*Accelerative Integrated Methodology*), approche de l'enseignement de la langue fondée sur le geste, qui a été par la suite adoptée par le personnel enseignant comme méthodologie pour la salle de classe.

- Le BESF et l'IDEA (Iqaluit District Education Authority) ont recruté des spécialistes compétents de la langue pour occuper des postes à temps plein en FLS. Le nombre d'enseignantes et d'enseignants de FLS est passé de 3,5 en 2005-2006 à quatre en 2008-2009.
- Le BESF a été en mesure d'acheter des ordinateurs et des tableaux blancs électroniques pour l'enseignement du FLS.
- Malgré le fait que le FLS n'est pas obligatoire et que les parents ont le choix d'inscrire leur enfant soit aux cours de français soit aux cours d'inuktitut en guise de langue seconde, les inscriptions en FLS sont passées de 233 élèves en 2005-2006 à 235 en 2008-2009.

Pour en apprendre davantage sur les réalisations du Nunavut en langues officielles dans l'enseignement, veuillez consulter le *Rapport pancanadien sur les langues officielles dans l'enseignement de 2005-2006 à 2008-2009* en ligne à www.cmec.ca.



56 p. 100 des écoles primaires
de **langue française** de l'Ontario offraient
un **service de garde** en 2008-2009.



Durant **la quatrième année** d'application du plan d'action,
93 p. 100 des conseils scolaires anglophones ont offert
des **possibilités** de perfectionnement professionnel
aux enseignantes et enseignants de FLS.

L'Ontario

FAITS SAILLANTS DANS LES RÉALISATIONS EN ENSEIGNEMENT DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ

Les réalisations de l'Ontario en enseignement dans la langue de la minorité entre 2005-2006 et 2008-2009 comprennent les résultats suivants, qui ont bénéficié d'un appui financier dans le cadre de l'entente entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial :

- Le ministère de l'Éducation a offert du perfectionnement professionnel à des milliers de membres du personnel scolaire par l'entremise de l'équipe pédagogique du projet Formation du personnel à l'amélioration de la réussite scolaire des élèves (FARE) du Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques (CFORP).
- Grâce à un partenariat stratégique noué entre le ministère de l'Éducation et le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse (MSEJ) de l'Ontario, on a pu créer un total de 266 nouvelles places réparties dans 11 conseils scolaires de la province en 2008-2009, de façon à offrir une plus large passerelle vers l'enseignement en langue française minoritaire.

- La stratégie Destination Réussite, volet amélioration des écoles, qui a pour but de maximiser les chances de succès de chaque élève de la 7^e à la 12^e année, a permis d'accompagner 34 écoles secondaires pour la mise en œuvre auprès des élèves de stratégies de persévérance, d'enseignement et de suivi afin d'augmenter le taux de réussite et d'obtention du diplôme. Notons que le nombre total de diplômés des écoles de langue française de l'Ontario est passé de 4 509 en 2005-2006 à 4 979 en 2007-2008.
- SOS DEVOIRS, un service d'aide aux devoirs pour les élèves de la 1^{re} à la 12^e année, dans toutes les matières du programme d'études de l'Ontario, a offert ses services à un peu plus de 108 823 élèves francophones. Le nombre d'appels de fichiers en ligne est passé à 10 712 065, soit une augmentation de 66 p. 100 par rapport à l'année précédente).
- Grâce à des initiatives de recrutement, les collèges communautaires de langue française et les universités bilingues de l'Ontario ont réussi à augmenter l'effectif des 15 398 étudiants de langue française enregistrés en 2004-2005 à 16 733 en 2008-2009.

FAITS SAILLANTS DANS LES RÉALISATIONS EN ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE SECONDE

Les réalisations de l'Ontario en enseignement de la langue seconde entre 2005-2006 et 2008-2009 comprennent les résultats suivants, qui ont bénéficié d'un appui financier dans le cadre de l'entente entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial :

- Pour mieux soutenir l'enseignement en salle de classe et l'amélioration du rendement des élèves, l'Ontario a soutenu l'embauche de conseillers et de conseillères en Français langue seconde (FLS) et en littérature ainsi que d'enseignants et d'enseignantes en affectation spéciale dans la plupart des conseils scolaires. Ces spécialistes du FLS ont pour tâche d'aider les enseignantes et enseignants en salle de classe, d'acquérir des ressources en matière de littérature, d'expression orale en langue seconde et de technologie, et de coordonner ou d'animer les activités de formation du personnel enseignant.

- En 2008-2009, 93 p. 100 des conseils scolaires anglophones ont offert des possibilités de perfectionnement professionnel aux enseignantes et enseignants de FLS, notamment par des formations sur les programmes de base équilibrés, des stratégies efficaces d'enseignement des connaissances de base et d'enseignement différencié, les programmes de mentorat, les classes modèles, et sur les communautés de perfectionnement professionnel en ligne.
- Pendant l'année scolaire 2008-2009, 59 nouveaux programmes de français enrichi et d'immersion française ont vu le jour, et au moins 22 nouvelles classes de français enrichi et d'immersion française ont été ouvertes là où les programmes existaient déjà.
- Afin d'offrir un matériel pédagogique de qualité et de le rendre plus accessible aux élèves, l'Ontario a centré son aide sur l'élaboration et l'acquisition de ressources de littératie de lecture nivelée correspondant aux documents en anglais, de même sur l'usage des outils d'évaluation en lecture.
- En 2008-2009, le Collège universitaire Glendon accueillait sa deuxième cohorte à l'école bilingue d'études supérieures en affaires publiques et internationales. Le programme, d'une durée de deux ans, est le premier programme bilingue dans cette discipline au Canada. Par ailleurs, cette même année, le Collège comptait 64 étudiants dans son programme de baccalauréat en éducation pour enseignants d'immersion française, de français cadre et de français enrichi au niveau primaire/moyen.

Pour en apprendre davantage sur les réalisations de l'Ontario en langues officielles dans l'enseignement, veuillez consulter le *Rapport pancanadien sur les langues officielles dans l'enseignement de 2005-2006 à 2008-2009* en ligne à www.cmec.ca.



Au **chapitre de la formation continue** en didactique, diverses activités s'appuyant sur des recherches récentes ont été réalisées pour **permettre au personnel enseignant** de concevoir et de mettre en œuvre des **stratégies d'enseignement** novatrices et propices à la **progression des apprentissages**.



Le projet d'interaction de groupes d'élèves qui apprennent une langue seconde a permis la tenue **d'échanges linguistiques** entre des écoles **francophones** et des écoles **anglophones**.

Le Québec

FAITS SAILLANTS DANS LES RÉALISATIONS EN ENSEIGNEMENT DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ

Les réalisations du Québec en enseignement dans la langue de la minorité entre 2005-2006 et 2008-2009 comprennent les résultats suivants, qui ont bénéficié d'un appui financier dans le cadre de l'entente entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial :

- Plus de 1 000 enseignants ont suivi une formation axée sur diverses matières du programme d'études, dont sciences et technologie, mathématique, histoire et éducation à la citoyenneté, géographie, sciences sociales, et connaissance du monde contemporain.
- La communauté éducative anglophone du Québec a intégré les technologies de l'information et de la communication (TIC) à des fins éducatives, pour le travail en réseau et le partage des ressources favorables à l'enrichissement des pratiques de gestion, d'enseignement et d'apprentissage. Elle a maintenu les services d'animation et de soutien continu nécessaires à l'appropriation des TIC, en particulier le service du Réseau pour le développement des compétences par l'intégration des technologies (RÉCIT). Ce dernier est un réseau de personnes-ressources qui se consacrent à l'intégration pédagogique des TIC dans les écoles du Québec.

- Le projet d'activités estivales de récupération ou de rattrapage scolaire, mis sur pied par le *Quebec Board of Black Educators* (QBBE) et la Commission scolaire English-Montréal (CSEM), a touché plus de 200 jeunes de différentes communautés culturelles. Ainsi, 64 élèves du primaire et 144 élèves du secondaire en difficultés scolaires ou ayant échoué aux épreuves d'une ou de plusieurs matières de base en cours d'année se sont inscrits aux activités du QBBE. Les élèves du primaire ont pu améliorer leurs compétences dans les domaines suivants : langues, mathématique, science et technologie, et arts.
- Afin de pouvoir offrir des activités de formation à distance, l'équipe de PERFORMA [Perfectionnement et formation des maîtres au collégial] a développé des cours et offre maintenant des modules d'apprentissage en ligne (*e-learning*). Elle a complété la section anglaise du portail anglophone PERFORMA et offre plusieurs activités et sessions de formation à distance. Plus de 260 enseignants se sont inscrits au *Master Teaching Program* (MTP).

FAITS SAILLANTS DANS LES RÉALISATIONS EN ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE SECONDE

Les réalisations du Québec en enseignement de la langue seconde entre 2005-2006 et 2008-2009 comprennent les résultats suivants, qui ont bénéficié d'un appui financier dans le cadre de l'entente entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial :

- On a accordé des bourses afin de permettre aux enseignantes et aux enseignants d'améliorer leur compétence langagière en anglais oral et écrit et d'accroître de ce fait leur compétence en enseignement de l'anglais langue seconde (ALS). Ceci a permis de répondre au besoin croissant de personnel qualifié en enseignement de l'ALS engendré par la nouvelle exigence d'enseignement de l'ALS à partir de la 1^{re} année.
- Les enseignantes et enseignants de français langue seconde ont bénéficié d'activités de perfectionnement professionnel, qui ont porté principalement sur l'élaboration de dispositifs d'évaluation des apprentissages conformes aux encadrements du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). De nombreuses sessions de formation ont permis à des centaines d'enseignants de développer leurs compétences en matière de planification et de pilotage de situations d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation cohérentes.

- Le projet pilote d'échanges linguistiques du Québec appelé PELIQ-AN [Programme d'échanges linguistiques intra-Québec – approche nouvelle] a été lancé et plus de 800 élèves ont pu participer à des échanges linguistiques entre des écoles francophones et des écoles anglophones.
- On a élaboré et produit des programmes d'études et des outils d'évaluation pour le français langue seconde (FLS) et l'immersion française. Par ailleurs, on a procédé à la mise à l'essai de situations d'évaluation du français langue seconde, à leur révision puis à leur dépôt dans une banque d'instruments de mesure (BIM) gérée par la Société GRICS qui soutient le réseau des commissions scolaires. La BIM a ainsi été enrichie de centaines de nouvelles questions et de nouvelles situations d'évaluation du FSL.

Pour en apprendre davantage sur les réalisations du Québec en langues officielles dans l'enseignement, veuillez consulter le *Rapport pancanadien sur les langues officielles dans l'enseignement de 2005-2006 à 2008-2009* en ligne à www.cmec.ca.



Ce nombre reflétait une augmentation d'environ 11 p. 100 pendant la période de quatre ans visée par le Protocole d'entente Canada-Saskatchewan relatif à l'enseignement dans la langue de la minorité et l'enseignement de la seconde langue officielle.



Odyssée, programme de moniteurs de langue, est jugé essentiel au développement culturel et linguistique dans les écoles de langue française.

La Saskatchewan

FAITS SAILLANTS DANS LES RÉALISATIONS EN ENSEIGNEMENT DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ

Les réalisations de la Saskatchewan en enseignement dans la langue de la minorité entre 2005-2006 et 2008-2009 comprennent les résultats suivants, qui ont bénéficié d'un appui financier dans le cadre de l'entente entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial :

- Les inscriptions au Conseil des écoles fransaskoises (CEF), seule division francophone de la province, ont augmenté d'environ 11 p. 100 entre 2005-2006 and 2008-2009.
- Le Service fransaskois de formation aux adultes (SEFFA) a offert, en collaboration avec le *Saskatchewan Institute of Applied Science and Technology*, un programme de formation en éducation de la petite enfance. Grâce à ce programme, la province a pu répondre aux besoins de la communauté francophone et offrir un enseignement précoce en français aux jeunes enfants, en développant chez eux des compétences linguistiques et culturelles en préparation de la maternelle et de la 1^{re} année.

- En 2005-2006, le ministère a lancé une initiative de réactualisation de ses programmes d'études, qui visait essentiellement à préciser les résultats d'apprentissage, à établir des indicateurs de réussite dans toutes les disciplines obligatoires pour tous les élèves de la maternelle à la 12^e année, et à renouveler la documentation relative à toutes les matières obligatoires de toutes les années en vue d'améliorer le rendement des élèves.
- On a facilité la collaboration entre le CEF et diverses associations, dans le but d'offrir des services de garde et d'apprentissage pour les jeunes enfants. C'est ainsi que le Centre d'appui à la famille et à l'enfant (CAFÉ) a vu le jour à Saskatoon en 2006-2007.
- L'Université de Regina et l'Institut français se sont assurés que les adultes disposaient de services d'éducation postsecondaire en français. L'Université a offert un programme de baccalauréat en éducation en français pour les futurs enseignants et enseignantes, et le gouvernement fédéral a accordé des bourses aux étudiantes et étudiants de ce programme pour leur permettre de suivre une année d'étude à l'Université Laval. En ce qui concerne l'Institut français, celui-ci a organisé régulièrement des conférences et des activités socioculturelles, et offert des cours de perfectionnement en français pour adultes, y compris des sessions estivales d'immersion et un programme de langue menant à un certificat.

FAITS SAILLANTS DANS LES RÉALISATIONS EN ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE SECONDE

Les réalisations de la Saskatchewan en enseignement de la langue seconde entre 2005-2006 et 2008-2009 comprennent les résultats suivants, qui ont bénéficié d'un appui financier dans le cadre de l'entente entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial :

- Les inscriptions dans les 63 écoles d'immersion française ont atteint 9 346 élèves en 2008-2009, soit une augmentation d'environ 8 p. 100 sur quatre ans. Les inscriptions en français intensif et en français enrichi ont également augmenté pendant la même période.
- Le Lien, centre de ressources qui possède quelque 40 000 ouvrages culturels et pédagogiques en français, a pu prêter plus de 6 000 ouvrages et comptait plus de 4 000 membres, ce qui représente une augmentation par rapport aux années précédentes.

- Les élèves du secondaire qui suivent un programme d'immersion française peuvent aussi suivre une gamme de cours en ligne. Il arrive en effet que les petites écoles ou les écoles éloignées ne disposent pas du personnel qualifié pour offrir toutes les matières obligatoires en immersion. En 2005-2006, deux élèves ont reçu un diplôme d'études secondaires portant la mention « Bilingue » grâce aux cours en ligne : une première. L'élaboration de ressources Web s'est poursuivie pendant la durée de l'Entente et des membres du personnel enseignant ont pu suivre une formation sur la manière d'optimiser l'utilisation de l'une d'entre elles : Biblio Branchée.
- L'association *Canadian Parents for French* a pu organiser de nombreuses activités pour aider les élèves de français langue seconde à se réunir chaque année et à développer leurs compétences linguistiques. Mentionnons notamment un concours d'art oratoire, une foire des carrières, et des camps estivaux.
- Les subventions accordées ont permis d'offrir de nombreux spectacles et activités culturelles, dont *Les bûcherons*, Lise Maurais, Impro-performance, et les Journées du patrimoine, lesquelles célèbrent chaque année l'histoire de la Saskatchewan et l'histoire des Fransaskois. Une palette d'ateliers culturels sur l'art, la musique et la danse de divers groupes culturels francophones a attiré un public substantiel, les artistes aidant les élèves à développer leurs propres talents.

Pour en apprendre davantage sur les réalisations de la Saskatchewan en langues officielles dans l'enseignement, veuillez consulter le *Rapport pancanadien sur les langues officielles dans l'enseignement de 2005-2006 à 2008-2009* en ligne à www.cmec.ca.



Depuis 2005-2006, la participation au programme de français intensif a augmenté de 46,6 p. 100 et la participation au programme d'immersion française, de 17,4 p. 100.



Il existe aussi un programme d'immersion française précoce, qui commence à la maternelle et est offert jusqu'à la 12^e année.

Terre-Neuve-et-Labrador

FAITS SAILLANTS DANS LES RÉALISATIONS EN ENSEIGNEMENT DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ

Les réalisations de Terre-Neuve-et-Labrador en enseignement dans la langue de la minorité entre 2005-2006 et 2008-2009 comprennent les résultats suivants, qui ont bénéficié d'un appui financier dans le cadre de l'entente entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial :

- Pendant la durée de l'Entente, les inscriptions dans les écoles de langue française ont ainsi augmenté d'environ 32,5 p. 100, passant de 203 enregistrées en 2005-2006 à 269 en 2008-2009.
- De nouveaux programmes et de nouvelles ressources ont été instaurés pour les élèves des écoles de langue française à l'appui de l'enseignement de plusieurs disciplines, notamment les arts du langage, l'éducation religieuse, les arts visuels, les sciences sociales, l'éducation physique et l'éducation au choix de carrière.
- La mise en œuvre de cours de formation à distance a permis aux élèves du système scolaire francophone de Terre-Neuve-et-Labrador de disposer d'un choix de cours plus vaste; les inscriptions au secondaire sont particulièrement faibles dans certaines écoles, ce qui rend difficile l'embauche d'enseignantes et d'enseignants spécialisés pour l'enseignement en salle de classe.

- Le Conseil scolaire francophone provincial (CSFP) a embauché un coordinateur et créé diverses activités culturelles. Des artistes de la région ont fait une tournée des écoles et diverses activités ont eu lieu chaque année à l'échelle provinciale pour réunir les élèves francophones et stimuler leur sentiment d'appartenance à une communauté plus vaste.
- Au postsecondaire, on a mis à la disposition des francophones des bourses d'études leur permettant de poursuivre leurs études au-delà de l'école secondaire dans des établissements de langue française à l'extérieur de la province. Celles-ci sont accordées individuellement pour une période de cinq ans. Au total, 38 élèves ont obtenu des bourses d'études entre 2005-2006 et 2008-2009.

FAITS SAILLANTS DANS LES RÉALISATIONS EN ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE SECONDE

Les réalisations de Terre-Neuve-et-Labrador en enseignement de la langue seconde entre 2005-2006 et 2008-2009 comprennent les résultats suivants, qui ont bénéficié d'un appui financier dans le cadre de l'entente entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial :

- Depuis 2005-2006, la participation au programme de français intensif a augmenté de 46,6 p. 100 et la participation au programme d'immersion française, de 17,4 p. 100. Trois des quatre conseils scolaires anglophones de la province offrent à présent des cours intensifs de français de base et les quatre conseils offrent un programme d'immersion française.
- Des bourses d'études et des bourses de perfectionnement estival ont été offertes aux enseignantes et enseignants de Terre-Neuve-et-Labrador qui souhaitent poursuivre des études en français ou en pédagogie dans un établissement de langue française du Canada. De 2005-2006 à 2008-2009, 94 enseignantes et enseignants se sont prévalus de bourses de perfectionnement estival. Une bourse d'études à temps plein a aussi été offerte aux enseignantes et enseignants de français langue seconde et à leurs collègues souhaitant entreprendre l'apprentissage de la langue seconde.

- Trois programmes de bourses estivales ont été offerts aux élèves de la 9^e, de la 10^e et de la 11^e année pour leur permettre d'aller étudier dans des régions francophones du Canada. Nombre d'élèves s'en sont prévalus, un total de 423 bourses ayant été accordées entre 2005-2006 et 2008-2009.
- Quant aux élèves de 6^e, 7^e et 8^e années, 259 d'entre eux ont eu la possibilité de participer, par l'entremise des conseils scolaires, à des sessions d'immersion française offertes au FrancoForum de Saint Pierre, à Saint-Pierre-et-Miquelon.
- Ce sont au total 105 bourses d'études qui ont été accordées aux étudiantes et aux étudiants poursuivant leurs études dans des établissements d'enseignement postsecondaire francophones au Canada.

Pour en apprendre davantage sur les réalisations de Terre-Neuve-et-Labrador en langues officielles dans l'enseignement, veuillez consulter le *Rapport pancanadien sur les langues officielles dans l'enseignement de 2005-2006 à 2008-2009* en ligne à www.cmec.ca.



Grâce aux fonds additionnels, les programmes de français de base sont bien établis et offerts de façon constante de la 1^{re} à la 9^e année.



Chaque année, une dizaine d'élèves des T. N.-O. participent au programme de bourses d'été de langues Explore.

Les Territoires du Nord-Ouest

FAITS SAILLANTS DANS LES RÉALISATIONS EN ENSEIGNEMENT DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ

Les réalisations des Territoires du Nord-Ouest en enseignement dans la langue de la minorité entre 2005-2006 et 2008-2009 comprennent les résultats suivants, qui ont bénéficié d'un appui financier dans le cadre de l'entente entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial :

- Les effectifs, dans les écoles de langue française du territoire, sont passés de 143 élèves de la maternelle à la 11^e année en avril 2005 à 193 élèves en mars 2009.
- La Commission scolaire francophone a engagé deux enseignants responsables du programme de soutien aux élèves. Ces enseignants ont offert des services aux élèves ayant des besoins particuliers, qu'ils soient physiques, scolaires ou comportementaux. La Commission a aussi engagé une personne responsable de la pédagogie au sein de ses deux écoles. Cela a facilité le développement d'une vision commune et l'harmonisation de pratiques d'enseignement.

- La Commission a pu réaliser un projet de technologie dont l'achat d'équipement, de la formation, et l'offre de cours en ligne.
- On a engagé à temps plein des secrétaires-bibliothécaires, afin d'améliorer les services à la communauté et aux parents. Ces embauches ont eu des effets bénéfiques sur l'emprunt et la disponibilité des ressources en bibliothèque.
- Le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation a offert des sessions et ateliers de formation professionnelle aux enseignants francophones sur divers sujets tels la littératie, la numératie et les sciences humaines, afin d'enrichir le milieu d'apprentissage des élèves de la minorité linguistique.

FAITS SAILLANTS DANS LES RÉALISATIONS EN ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE SECONDE

Les réalisations des Territoires du Nord-Ouest en enseignement de la langue seconde entre 2005-2006 et 2008-2009 comprennent les résultats suivants, qui ont bénéficié d'un appui financier dans le cadre de l'entente entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial :

- Le ministère a organisé des séances de formation sur la méthodologie *Accelerative Integrated Method* (AIM), approche de l'enseignement de la langue fondée sur le geste. Presque tous les enseignants de français de base ont suivi ces formations, et plusieurs commissions ont mis en œuvre cette méthode dans les classes.
- Le nombre de conseils scolaires offrant les programmes d'immersion française est passé de 3 en 2005-2006 à 4 en 2008-2009 et les inscriptions à ces programmes sont passées de 646 à 664 élèves sur la même période.
- Dans deux des conseils scolaires, on a embauché un consultant en langue seconde pour soutenir les enseignants dans leur travail en vue de répondre aux besoins des élèves.
- À compter de 2006-2007, un des conseils scolaires a offert un cours de français intensif en 6e année, qui a remporté un vif succès.

Pour en apprendre davantage sur les réalisations des Territoires du Nord-Ouest en langues officielles dans l'enseignement, veuillez consulter le *Rapport pancanadien sur les langues officielles dans l'enseignement de 2005-2006 à 2008-2009* en ligne à www.cmec.ca.



L'apprentissage d'une langue se fait dans un contexte culturel, en salle de classe ou en situation authentique. La participation aux activités socioculturelles renforce les aptitudes linguistiques tout en sensibilisant les élèves à la culture française.



Des cours de français langue seconde (FLS) sont offerts à Whitehorse et en région, dans 20 des 28 écoles du Yukon.

Le Yukon

FAITS SAILLANTS DANS LES RÉALISATIONS EN ENSEIGNEMENT DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ

Les réalisations du Yukon en enseignement dans la langue de la minorité entre 2005-2006 et 2008-2009 comprennent les résultats suivants, qui ont bénéficié d'un appui financier dans le cadre de l'entente entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial :

- L'École Émilie-Tremblay, seule école de langue française du Yukon, qui relève de la CSFY et qui accueille des élèves de la maternelle à la 12^e année, a connu une augmentation nette de ses inscriptions, qui sont passées de 110 élèves en 2005-2006 à 158 élèves en 2008-2009.
- La CSFY a introduit le programme Académie Parhélie offert dans les locaux de l'école Émilie-Tremblay à l'intention de tous les élèves du secondaire du système scolaire francophone. Avec ce programme d'art et de plein air, la CSFY espère non seulement retenir les élèves, mais aussi en recruter de nouveaux.
- La CSFY a procédé à l'embauche de nouveau personnel : un conseiller pédagogique, une animatrice culturelle, un aide-enseignant, un éducateur spécialisé.

- Afin de répondre à ses besoins futurs, la Commission scolaire francophone du Yukon (CSFY) a adopté des stratégies de promotion de la profession enseignante. En partenariat avec l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) et l'Université de Sherbrooke (Québec), la CSFY a instauré un programme d'échange d'étudiants-maîtres. Huit stagiaires ont profité de ce programme.
- L'Unité des programmes en français du ministère de l'Éducation a octroyé 8 bourses à des étudiants francophones de niveau postsecondaire.

FAITS SAILLANTS DANS LES RÉALISATIONS EN ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE SECONDE

Les réalisations du Yukon en enseignement de la langue seconde entre 2005-2006 et 2008-2009 comprennent les résultats suivants, qui ont bénéficié d'un appui financier dans le cadre de l'entente entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial :

- De 2005-2006 à 2008-2009, pour répondre à une croissance de demande, le ministère de l'Éducation a établi des programmes de français intensif et post-intensif et a assigné à ces programmes quatre enseignants et deux monitrices de langue.
- Le programme d'immersion française a pris de l'ampleur. En effet, durant cette période, le programme d'immersion précoce, soit au niveau de la maternelle, est passé à temps plein; le programme d'immersion tardive a été mis en place et enfin, le programme d'immersion a bénéficié de la production de nouvelles brochures de promotion. Plus de 10 p. 100 des effectifs scolaires du Yukon participent au programme.
- En 2008-2009, le ministère de l'Éducation a entamé un processus de révision des programmes existants, pour lequel il a retenu les services d'une firme-conseil. Les recommandations qui en résulteront serviront à orienter l'enseignement du français langue seconde au Yukon.

- On a octroyé des bourses aux enseignantes et aux enseignants afin de leur permettre de perfectionner leur maîtrise de la langue et leurs compétences pédagogiques, pour qu'ils soient mieux équipés pour l'enseignement du français langue seconde. De 2005-2006 à 2008-2009, on a accordé des bourses à huit enseignants afin de leur permettre de suivre des études de maîtrise en éducation. Douze autres enseignants ont reçu une subvention pour suivre des cours de conversation française au Québec.
- Les écoles ont reçu des fonds fédéraux et territoriaux pour organiser des activités comme des visites culturelles au Québec, des échanges linguistiques avec la France, des pièces de théâtre, des spectacles de musique, des ateliers de création artistique, des ligues d'improvisation, des salons et des rencontres sportives.
- Le ministère de l'Éducation a octroyé 53 bourses à des étudiantes et étudiants du postsecondaire suivant des études en français.

Pour en apprendre davantage sur les réalisations du Yukon en langues officielles dans l'enseignement, veuillez consulter le *Rapport pancanadien sur les langues officielles dans l'enseignement de 2005-2006 à 2008-2009* en ligne à www.cmec.ca.





Glossaire

Français de base : programme dans lequel on enseigne le FLS en tant que matière pendant une période chaque jour ou pendant plusieurs périodes par semaine; s'appelle aussi « français langue seconde » en Alberta.

Français enrichi : programme de FLS conçu pour exposer davantage les élèves au français qu'ils ne le sont dans le programme de français de base. Le français est la langue d'enseignement pour une ou plusieurs des matières (par exemple, sciences humaines, éducation physique, etc.) en plus du cours de français de base.

Français intensif : programme de français de base qui offre aux élèves une augmentation importante de l'enseignement du français sur une certaine période, pendant laquelle le programme d'études normal est condensé.

Français langue seconde (FLS) : englobe tous les programmes conçus pour enseigner le français à des élèves non francophones.

Français post-intensif : programme pour les élèves qui ont terminé le programme de français intensif, avec le même type d'activités d'apprentissage et de stratégies pédagogiques que ce qu'on utilise en français intensif.

Immersion continue : poursuite au secondaire d'un programme d'immersion précoce ou tardive. En général, on enseigne au moins deux ou trois matières en français chaque année.

Immersion française : programme de FLS dans lequel le français est la langue d'enseignement pour plus de la moitié de la journée d'école.

Immersion française précoce : programme d'immersion au primaire, commençant en maternelle ou en 1^{re} année.

Immersion française tardive : programme d'immersion commençant en 6^e année ou plus tard, dans lequel le français est la langue d'enseignement pour au moins 50 pour cent de la journée d'école.

